

avez-vous trouvée devant Dieu ! Grâce singulière, car vous seule avez mérité cette plénitude ; grâce universelle, car votre plénitude se déverse sur tous... Donc, ô Vierge, les pécheurs peuvent recourir à vous ; ils ont le droit de vous dire : Faites-nous part de la grâce que vous avez trouvée pour nous ; car, si nous n'avions pas été des pécheurs, vous n'auriez jamais été la Mère de Dieu ». Celui qui parle de la sorte à Marie est un auteur du quatorzième siècle, le pieux Raymond Jordan (1).

Cette espèce de sommation respectueuse, faite à la bienheureuse Vierge au nom des pécheurs, est familière aux écrivains mystiques du moyen âge. Don-

(1) *Piae lect. seu contemplat. de B. V. P.* 4, contempl. 4, n. 3. Il était communément connu sous le nom d'Idiot, ou de sage Idiot, jusqu'au moment où le P. Théophile Raynaud, S. J., publia un manuscrit de ses ouvrages. On sut par lui que l'auteur était Raymond Jordan (lat. Jordanus), prévôt d'Uzès en 1381, et depuis abbé de Sella dans le diocèse de Bourges. Ces *Piae contemplationes*, se trouvent dans la *Summa Aurea* de Migne, t. IV, p. 851, sqq.

Ces pensées sont si consolantes que je veux rapporter encore ce passage de Richard de Saint-Laurent : « Les pécheurs peuvent lui dire : C'est pour nous que vous êtes devenue Mère de Miséricorde. En effet, s'il n'y avait eu ni pécheur ni péché, il n'y aurait pas eu d'Incarnation, et par conséquent, elle n'aurait pas été Mère de Dieu.. Voilà pourquoi un de nos poètes lui a chanté magistralement : Hâtez-vous de faire miséricorde aux misérables, ô bienheureuse Vierge : car, si vous vous regardez vous-même, ce sont les misérables qui vous ont faite bienheureuse. Donc, béatifiez les misérables dont la cause vous a béatifiée vous-même.

« Festina miseris misereri, Virgo beata,
Nam si te reco'is, miseri fecere beatam.
Ergo bea miseris, quorum te causa beavit. »

Et encore : « N'ayez pas en haine les pécheurs : sans eux vous n'auriez pas mérité d'avoir un tel Fils. Point d'hommes à racheter, nulle raison pour vous d'enfanter le Rédempteur.

Nec abhorre peccatores
Sine quibus nunquam fores
Tanto digna Filio.
Si non essent redimendi,
Nulla tibi parienti
Redemptorem ratio. »

Ricard, a S. Laurentio, *de Deipara*, L. IV, 22. Cet ouvrage se trouve vers la fin des œuvres d'Albert le Grand, t. XX, sous ce titre : *de Laudibus B. Mariae*. L'auteur était Pénitencier de Rouen vers le milieu du treizième siècle.

nous-en d'autres exemples. Ils seront à la fois une confirmation de la doctrine que nous cherchons à mettre en lumière, et pour notre dévotion envers la Mère bénie du Sauveur un stimulant des plus efficaces. Voici, pour commencer, une prière de saint Anselme de Cantorbéry : « O Dieu qui êtes devenu le fils d'une femme, en vue de la miséricorde ; ô femme qui vous-même êtes devenue Mère de Dieu, en vue de la même miséricorde, ayez pitié d'un misérable, vous en pardonnant, et vous en intercédant pour moi ; ou bien montrez-moi quelqu'un de plus miséricordieux en qui je trouve un refuge plus assuré, quelqu'un de plus puissant sur qui je me repose avec plus de confiance » (1).

Après le maître, voici le disciple, héritier de sa doctrine et plus encore de son affectueuse dévotion pour Marie : « Quand je réfléchis en moi-même que le Verbe fait chair est devenu son fils pour le salut des pécheurs, j'ai grande espérance de participer aux largesses de cette incomparable mère : car, je ne l'oublie pas, c'est pour les pécheurs, bien plus que pour les justes, qu'elle est Mère de Dieu. Son très miséricordieux Fils ne dit-il pas qu'il est venu pour appeler à lui, non pas les justes, mais les pécheurs ? Et n'ai-je pas lu dans l'Apôtre que le Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs dont il est, dit-il, le premier (2) ? Si donc c'est pour les pécheurs, c'est-à-dire pour moi et pour mes semblables, qu'elle a été faite Mère de Dieu, comment la grandeur de mes crimes pourrait-elle me contraindre à désespérer du pardon,

(1) S. Anselm., *orat. 51 ad S. V. M. P. L.* clviii 952 ; Cf. *Orat.* 47 ; *ibid.*, 945.

(2) 1 Tim., 1, 15.

quand Dieu a tiré d'elle un si ineffable remède pour les guérir » (1)? Encore un texte du même genre; il est de Richard de Saint-Victor: « Si je me présente au jugement avec l'humble aveu de ma misère, et si j'ai pour défendre ma cause la mère de miséricorde, comment ne trouverai-je pas grâce devant mon juge? Marie a été faite Mère de Dieu pour une fin de miséricorde. Aussi, je le crois, elle exerce perpétuellement cet office de miséricorde, en faveur du genre humain, devant la face du Père et devant son Fils, Jésus-Christ Notre Seigneur » (2).

Ajoutons, pour finir, quelques lignes, pleines d'onction, tirées de saint Thomas de Villeneuve. Je les copie dans un de ses discours sur la Nativité de la Vierge: « Célébrons la très digne naissance d'une si excellente mère... Il nous convient de nous glorifier en quelque sorte auprès d'elle: car nous lui avons été l'occasion d'une si haute dignité. En effet, sans la maladie du péché, le ciel ne nous eût pas envoyé notre grand médecin. Ce qui donc nous a fait coupables, cela même a été l'occasion de la faire Mère de Dieu. Car si l'homme n'avait pas péché, nous n'aurions pas eu le Verbe dans la chair. Et pourtant, ô Vierge, cela ne vous constitue pas notre débitrice: car ce n'est pas notre mérite qui l'a fait, mais plutôt notre démerite. Telle est cependant votre bénignité que vous ne pouvez voir votre élévation, sans vous rappeler notre misère; oui, vous serez vraiment l'avocate des pécheurs, vous qui avez été élevée si haut à cause de leurs péchés. Encore que nous ayons le repentir de

(1) Eadmer, de *Excellent. V. Mariæ*, c. 1. P. L. CLIX, 557, 558. Cet ouvrage a été longtemps cité sous le nom de saint Anselme, mais à tort, comme on en convient maintenant.
(2) Richard de S. Vict., in *Cant.*, c. 39. P. L. CXCVI, 518.

nos crimes, nous nous trouvons infiniment heureux de votre grandeur, et nous voyons dans votre glorieuse maternité la compensation des pertes que le péché nous a fait subir » (1).

III. — Tirons une seconde conséquence. Non seulement Marie n'aurait pas été Mère de Dieu, s'il n'y eût pas eu de pécheurs à sauver, mais elle n'aurait pas même reçu le don de l'existence, en dehors de sa destination providentielle à devenir la Mère du Dieu Sauveur. Voilà jusqu'où va cette union merveilleuse entre la mère et le Fils, déterminée de toute éternité dans les préordinations divines.

Est-il bien vrai que l'existence de Marie se rattache indissolublement à sa divine maternité, comme cette maternité dépend elle-même de l'économie rédemptrice? Ici moins que partout ailleurs, je ne dois rien dire de moi-même. C'est auprès des Saints et des Docteurs que j'irai chercher la solution de si hauts problèmes. « S'il n'y avait pas eu de croix, la Vie n'eût pas été suspendue au bois avec des clous; et si la Vie n'avait pas été clouée au bois, le côté du Sauveur, cette fontaine d'immortalité, n'eût versé ni l'eau ni le sang réparateur... Mais pourquoi m'arrêter ici? Point de croix, pas de Christ sur notre terre; et sans le Christ en terre, *pas de Vierge Marie*, ni de seconde naissance par le Christ: car Dieu n'eût pas revêtu notre humanité » (2).

Ces paroles de saint André de Crète sont assez claires. En voici pourtant, s'il est possible, de plus expli-

(1) S. Thom. a Villan., in *Nativ. B. V. Conc.* 2, n. 2. *Concion.* 11, 395.

(2) S. Andr. Cret., *orat.* 10. P. G. XCVII, 1020.

cites. J'emprunte les premières à saint Fulbert, la gloire la plus pure de l'église de Chartres, dont il fut évêque. Parlant de la *naissance* de l'auguste et très immaculée Vierge Marie : « O bienheureux cet enfantement, dit-il, puisqu'il donne à la terre la Vierge qui doit effacer l'antique offense de nos premiers parents, et redresser le monde courbé sous le joug du plus impitoyable ennemi. Enfantement dont *toute la raison d'être* est de préparer une demeure sainte et pure au Fils du Très-Haut. Car à quelle autre fin pourrait-il être destiné » (1) ?

Parmi les livres, écrits au moyen âge à la louange de Marie, je ne sais pas s'il en est un seul qui soit plus remarquable par le savoir et par l'onction que le *Traité de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie* (2). Plus tard, nous aurons à revenir sur cet ouvrage. Je me contente, en ce moment, des lignes suivantes qui vont à notre sujet : « Dieu, Créateur et souverain gouverneur de toutes choses, a fait de vous sa mère...; il vous a constituée la maîtresse et l'Impératrice des cieux, de la terre, et de tout ce qu'ils renferment. Voilà ce que vous êtes, et *c'est pour le devenir* qu'au premier instant de votre conception, dans le sein de votre mère, vous avez été *créée* par l'opération du Saint-Esprit » (3). Est-il possible d'affirmer plus nettement la conception immaculée de Marie ?

(1) Fulbert. Carnot., *Serm. de ortu almae V. M.* P. L. cxli, 326.

(2) Comme le livre de *l'Excellence de la Vierge*, ce traité passait pour être de saint Anselme; mais il est certainement postérieur, et paraît avoir pour auteur un autre Anselme, parent du premier, d'abord abbé de Saint-Sabas à Rome (1115-1121) et, plus tard, évêque de Londres (1136-1139).

(3) *Tract. de concept. B. Virg. M.* P. L. clix, 306. L'auteur par ces mots : *Operante Spiritu sancto creabaris*, n'entend pas une conception virginale, mais une conception miraculeuse comme fut celle d'Isaac ou de Samuel.

Mais n'est-ce pas signifier avec une égale clarté l'enchaînement entre la production de la Vierge et sa maternité ?

Prêtons encore ici l'oreille à Raymond Jordan, le sage Idiot, dans ses *Élévations à Marie*. « Parmi toutes les œuvres de l'éternel Ouvrier, si j'excepte l'union de la nature humaine avec votre Fils dans l'unité de personne, vous avez été la plus singulière et la plus belle, ô bienheureuse Vierge Marie ! Car, si Dieu *vous a faite*, c'est pour que son premier ouvrage, déformé par la malice humaine, fût réformé par vous. Cet Ouvrier suprême avait créé la nature angélique, et cette nature était tombée pour une large part; il avait créé la nature humaine, et l'humanité s'était corrompue; la nature corporelle, et le péché de l'homme l'avait avilie. Que va-t-il faire en présence de tant de ruines ? Vous créer, ô très sainte Vierge, afin que, par le fruit sur-béni de vos entrailles, la nature angélique soit réparée; la nature humaine, renouvelée; la nature inférieure, libérée de la servitude » (1).

Jusqu'ici nous n'avons pas interrogé les Orientaux. C'est à celui des Pères qui résume le plus fidèlement leurs doctrines, à saint Jean de Damas, que nous demanderons une réponse. Lui aussi, il adresse la parole à Marie : « O femme, ô fille du roi David, Mère de Dieu, le Roi de toutes choses..., vous aurez une vie bien au-dessus de la nature... Mais cette vie vous ne la recevrez pas pour vous-même : car ce n'est pas *pour vous que vous êtes née*. Vous l'aurez pour Dieu, puisque vous êtes venue dans le monde *uniquement* pour servir à sa gloire; c'est-à-dire, pour concourir

(1) *Piae lect. seu Cont. de B. V. P.* IV, *Contempl.* I, n. 1. Cf. n. 3.

au salut de l'univers, et réaliser avec Dieu l'éternel décret de l'Incarnation du Verbe et de notre déification » (1). Je citerais encore ces paroles de saint Éphrem, si j'étais plus sûr de leur authenticité : « Supposez que Dieu n'ait pas dû se revêtir de notre chair, à quoi bon produire Marie » (2)?

Mieux vaut ne pas quitter saint Jean Damascène. Il est une antique tradition à laquelle les Grecs ont fait de fréquentes allusions dans leurs ouvrages, et notamment dans ceux qui traitent de la Conception de Marie. La bienheureuse Vierge, par la bénédiction du ciel, serait née d'une mère longtemps stérile. Il fallut aux deux saints époux, Joachim et Anne, de longues et ferventes prières pour obtenir, dans un âge avancé, ce fruit béni de leur mariage. Ce que la sainte Écriture nous rapporte d'Isaac, de Samuel et de Jean-Baptiste, cette tradition l'applique à la Mère de Dieu. Sur quoi saint Jean de Damas se demande pourquoi la divine Vierge est née d'une union naturellement inféconde? « C'est, dit-il, afin que l'unique nouveauté sous le soleil, le *prodige des prodiges*, fût préparé par des miracles, et qu'il se fit comme une progression des merveilles plus humbles aux plus sublimes ».

« On peut encore, ajoute le saint docteur, apporter une raison plus haute et plus divine. La nature cède le pas à la grâce, et s'arrête tremblante, incapable d'avancer toute seule. Puis donc que la Vierge Mère de Dieu devait naître d'Anne, la nature n'osa pas avancer le germe béni de la grâce; elle resta vide de tout fruit, jusqu'à ce que la grâce eût porté le sien. Il s'agissait, en effet, de la naissance non pas d'un enfant

(1) S. Joan. Dam., hom. 1 de Nativ. B. V. n. 9. P. G. xcvi, 676.

(2) S. Ephrem, *Serm. de Transfigur.*

vulgaire, mais de cette première-née d'où sortirait le Premier-né de toute créature, en qui subsistent toutes choses (1). O bienheureux couple, Joachim et Anne! Toute la création vous est redevable; car en vous et par vous elle offre au Créateur le don qui surpasse excellemment tous les dons, je veux dire la chaste mère qui seule était digne du Créateur » (2). L'avons-

(1) Col., 1, 15, 17.

(2) S. Joan. Damasc., *ibid.*, n. 2, 664; col. de *Orthod. fid.* L. IV, c. 15.

On ne pourrait affirmer d'une manière certaine la vérité de cette tradition. Mais si on la dégage de plusieurs détails qui sentiraient la fiction, rien n'en démontre la fausseté quant à la substance. Elle est certainement très ancienne, puisqu'elle est rapportée par l'auteur du sermon de la *Nativité du Seigneur*, inséré parmi les œuvres de saint Grégoire de Nysse. Il affirme, en effet, avoir lu dans une histoire *apocryphe* que les parents de la Mère de Dieu étaient restés stériles jusque dans un âge très avancé, mais que sainte Anne avait, comme la mère de Samuel, obtenu par ses prières ce fruit miraculeux de sa vieillesse (P. G. XLVII, 1137. sqq.) Ou il faut remarquer qu'en cet endroit la qualification d'*apocryphe* ne dit pas que l'histoire soit en tout fauleuse, mais qu'elle n'est pas de celles dont l'autorité est de tous points indiscutable.

La même tradition nous est donnée par les évangiles *apocryphes*, et notamment par le plus ancien de tous, celui de Jacques, communément appelé le Protévangile. Le texte grec de cet Évangile, dans l'état où nous le possédons, peut remonter au quatrième siècle. Il a pour titre : *Histoire de Jacques de la Nativité de Marie*. Le texte latin est une adaptation du grec, qui est probablement du ve siècle, avec le titre fictif : Livre de la naissance de la B. Marie et de l'Enfance du Sauveur, écrit en hébreu par le B. Évangéliste Matthieu et traduit en latin par le B. prêtre Jérôme. Ce Protévangile est une compilation catholique que l'on croit formée de morceaux dont l'origine ne serait pas la même. Le premier fragment, c'est-à-dire le récit de la conception miraculeuse, de l'enfance et du mariage de Marie, daterait, au sentiment des critiques modernes, du II^e siècle. Ce serait probablement le *livre de Jacques* signalé par Origène. Les deux autres pièces, l'une attribuée à saint Joseph sur la naissance du Sauveur, l'autre racontant la mort de Zacharie, seraient ou de la même époque, ou peut-être du III^e siècle. Voir le Diction. de la Bible, au mot Évangiles Apocryphes; et Tischendorf (*Evangil. Apocryph.* Hagae, 1851). Voir aussi de curieux détails sur le texte latin de l'Évangile de Jacques chez saint Fulbert de Chartres, serm. 5 ad popul. de *Ortu almae Virginis*. P. L. CXXI, 326, 327.

Or, cette tradition a été acceptée en Orient par la foule des panégyristes de Marie : par saint André de Crète (*or. 1 de Assumpt. seu Dormit. B. V. Deip.*), par saint Germain de Constantinople (*orat. de Praesentat. 2*. P. G. CXXVIII, 313, sqq.), par le pseudo-Epiphane (*orat. de Laudibus Deip.* P. G. XLII, 488), par l'empereur Léon (*or. de Nativ. matris Dei*), etc. D'Orient elle se répandit rapidement en Occident, ou on peut la lire en nombre d'ouvrages. Voyez, par exemple, le sermon

nous bien compris? La nature par elle-même était impuissante à produire le chef-d'œuvre; et si la grâce, en d'autres termes, si l'intervention du Saint-Esprit, vient aider et compléter la nature, c'est parce que l'enfant du miracle a pour destinée d'être la Mère de Dieu. D'où la conséquence évidente : si Marie n'eût pas dû, suivant les préordinations divines, engendrer virginalement, un jour, le Fils unique de Dieu, la nature était privée du secours de la grâce, et demeurait dans son impuissance. Une Vierge n'aurait pas conçu d'homme, sans le concours de l'homme, si cet homme n'eût pas été le Verbe fait chair. Joachim et Anne n'auraient jamais connu cette enfant, leur couronne et leur joie, si elle n'eût pas été la Vierge qui devait enfanter. Nouvelle preuve que l'existence et la maternité de Marie sont inséparablement liées ensemble, et que celle-ci est la raison de celle-là.

Du reste, la Sainte Écriture, encore que, nulle part, elle n'affirme expressément une liaison si étroite, la fait aisément deviner à qui la médite et sait l'entendre. Impossible de la lire attentivement, sans acquérir la conviction que la maternité de Marie n'est pas une qualité comme accidentelle à son existence; mais qu'elle est plutôt de sa constitution, je dirais presque, son être même. A cette lumière, j'oserais, toute proportion gardée, la comparer, comme mère du Fils, au Père de cet Unique pour qui c'est tout un d'être Père et d'être une personne divine et Dieu même. Et de même qu'en vertu de la relation réelle qui les oppose

sur la Nativité de la B. V. M. dans l'appendice des œuvres de saint Hildebrand (P. L. xcvi, 278), le sermon de saint Fulbert de Chartres sur la Nativité de la Mère de Dieu (l. c., 324, sq.), Denys le Chartreux l'admet et cite pour elle le Coran (*de Laud. Deip.* L. 1, a. 5), Cf. P. Theoph. Raynaud, *Diptycha Marian.* P. I., punct. 1, n. 4.

et les constitue, penser l'un c'est concevoir l'autre, ainsi nul fidèle ne se rappelle la Vierge sans avoir devant le regard de l'esprit celui dont elle est la mère. A Dieu ne plaise que je donne la comparaison comme parfaite. Pourtant, quand nous aurons creusé le sens caché des Écritures, vous m'accorderez que, si je l'ai faite, ce n'a pas été sans fondement.

Ouvrons donc les Écritures. Jamais Marie ne s'y montre sans Jésus. La première fois qu'elles la font connaître au monde, c'est par l'annonce de sa maternité. « Je mettrai une inimitié entre toi et la Femme, entre sa Semence et ta semence » (1). Partout, dans la suite, elle m'apparaît avec Jésus : Jésus naissant, Jésus fuyant en Égypte, Jésus offert au temple, Jésus perdu et retrouvé, Jésus croissant, travaillant et soumis, Jésus prêchant, Jésus expirant. Je vous demande de m'indiquer un endroit des Saintes Lettres, où l'on parle de la mère indépendamment du Fils. Cet endroit unique, vous ne le trouverez pas. Assurément, Marie n'est pas toujours à côté de Jésus, bien qu'elle l'accompagne, le plus souvent, jusque dans ses courses apostoliques. Mais là n'est pas la question. Ce que je veux dire, c'est que partout où l'Évangile fait mention d'elle, il la présente ou la nomme dans son rapport intime avec le Fils de Dieu, son fils.

Elle était à la retraite du Cénacle, après l'Ascension, et Jésus n'était plus là. Mais écoutez ce que disent les Actes : Et les Apôtres « persévéraient unanimement dans la prière... avec Marie, mère de Jésus » (2). On dirait une loi, sans nulle exception, qui défend de séparer jamais le nom de la mère du nom

(1) Gen., III, 15.

(2) Act., I, 14.

de son fils, à moins toutefois qu'on la nomme uniquement par lui. Quatre fois, dans un seul chapitre du premier Évangéliste, l'ange et saint Matthieu font mention d'elle, et quatre fois ils accolent le nom de Jésus à celui de sa mère. Les mages viennent adorer le nouveau Roi d'Israël; et « ils trouvent l'enfant avec Marie, sa mère » (1). Élisabeth, au jour de la Visitation, s'était écriée déjà, sous l'action du Saint-Esprit: « D'où m'arrive-t-il que la mère de mon Seigneur vienne vers moi » (2)? Quand le saint vieillard Siméon eut achevé son cantique, et remis l'enfant aux bras de son père adoptif et de sa mère, « il dit à Marie, sa mère » (3). « Et sa mère conservait et repassait toutes ces choses en son cœur » (4). Saint Marc ne parle directement qu'une fois de la Vierge: c'est pour l'appeler mère de Jésus (5). Et si, dans un autre passage, il relate certaines paroles des Juifs où Marie se trouve nommée, c'est toujours comme mère de Jésus qu'on la désigne (6). Saint Jean ne la connaît pas sous un autre nom que celui de mère de Jésus: témoin le récit des noces de Cana et la scène du Calvaire (7); tellement qu'il n'emploie pas une fois l'appellation de Marie.

Puis-je croire qu'une manière de parler si constante, en des livres inspirés de Dieu, ne contienne pas un sens profond? Et quel peut-il être, si nous n'y voyons pas la compénétration voulue du ciel entre l'existence de la Vierge et sa maternité? Vous me demandez *ce*

(1) Matth., II, 11.

(2) Luc, I, 43.

(3) Luc, II, 34.

(4) Luc, II, 51.

(5) Marc, III, 31.

(6) Marc, VI, 3.

(7) Joan., II, 1, sqq.; XIX, 25, 26.

qu'elle est; je n'ai de par l'Évangile qu'une réponse: « Marie de laquelle est né Jésus, qui est le Christ » (1), et plus brièvement encore: *Marie de Jésus*.

L'ancien Testament, s'il en était besoin, ajouterait son témoignage à celui du Nouveau: tellement c'est chose évidente que l'Écriture ne parle de Marie qu'au point de vue de sa maternité divine. Retranchez les textes qui la représentent, soit comme l'ennemie du serpent infernal, celle dont la Semence écrasera la tête du monstre (2), soit comme la Vierge qui, demeurant vierge, conçoit et met au monde l'Emmanuel (3), soit comme la femme qui enceindra un homme (4), soit comme celle qui doit enfanter (5); et vous la cherchez vainement du livre de la Genèse au dernier livre des Macchabées, à moins toutefois que vous ne trouviez un texte où elle vous apparaisse encore dans son être de mère. Preuve sensible qu'elle n'a d'existence que pour cela.

Mais, sans insister davantage sur cette considération, j'aime mieux méditer, sous la direction des Pères et de l'Église, le texte si connu des Proverbes, où la divine Sagesse a dit d'elle-même: « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant qu'il eût rien fait, dès le principe » (6). Les Septante, où la Vulgate emploie le terme *possedit*, m'a possédée, ont mis l'expression *creavit* (ἐκτίσεν), m'a créée. Ce fut pour les Ariens une occasion de retourner ce texte

(1) Matth., I, 16.

(2) Gen., III, 15.

(3) Isa., VII, 14.

(4) Jerem., XXXI, 22.

(5) Sous-entendez d'après le contexte: le *Dominateur* qui, sorti de Bethléem, apportera la délivrance et la paix, c'est-à-dire, le Messie. Mich., V, 3 cum antec. et conseq.

(6) Prov., VIII, 22.

contre la consubstantialité du Verbe avec Dieu, son Père, puisqu'il semble lui-même s'affirmer ici comme créé. Sans vouloir suivre les Pères dans toutes les explications par où ils démontrent l'inanité de l'argumentation des hérétiques, signalons dans leurs réponses ce qui peut se rapporter à la question présente, et donnons tout d'abord la parole au victorieux champion de la foi dans ces luttes, je veux dire à saint Athanase d'Alexandrie. Il accepte la leçon du texte grec, c'est-à-dire celle qui porte : « il m'a créée principe de ses voies, en vue de ses œuvres. J'ai été fondée avant tous les âges... », etc. Et voici comment il l'interprète.

« Le Seigneur, dit la Sagesse, m'a créée principe de ses voies ; c'est-à-dire, mon Père m'a donné un corps, et par là m'a créé, non pas comme Dieu, mais *comme homme*, pour le salut des hommes... Si donc nous acceptons le mot *créé* des Proverbes, il faut l'entendre non pas du Verbe tout entier, mais du Verbe considéré dans ce corps créé dont le Père l'a revêtu à cause de nous, *nostris causa*, pour que nous fussions renouvelés et déifiés en lui (1). Donc, ce n'est pas de la nature du Verbe, mais de son humanité que parlent les Proverbes... Avant toute création le Verbe était, de toute éternité... Mais quand le Créateur eut fait ses œuvres, et qu'une économie de restauration fut nécessaire pour en relever les ruines, alors le Verbe s'offrit lui-même et s'anéantit jusqu'à devenir semblable à l'ouvrage de Dieu : et c'est là ce que signifient les mots : *Il m'a créée* (2)... Aussi l'Écriture ajoute-t-elle immédiatement après : *pour ses œuvres*, en vue de ses œuvres. Elle veut par là

(1) S. Athan., *Orat. 2 c. Arian.* n. 47. P. G. xxvi, 245, sq.
 (2) *Id.*, *ibid.*, n. 51, 256.

nous faire connaître la cause de cette création, comment le Verbe s'est incarné pour la *restauration* des œuvres de Dieu : c'est que la Sainte Écriture a coutume, lorsqu'elle parle de l'origine de Jésus-Christ dans la chair, d'énoncer la cause pour laquelle il s'est fait homme... Car avant l'Incarnation du Verbe il y a la nécessité de l'homme, sans laquelle il n'eût jamais revêtu notre chair (1)...

« *Et il m'a fondée avant les siècles* : comme si la Sagesse disait : Moi qui suis le Verbe, mon Père m'a revêtu d'un corps terrestre. C'est ainsi que celui qui pour notre cause a épousé la nature humaine est fondé ; il est fondé, dis-je, afin que nous-mêmes, adaptés et comme incorporés à lui, nous nous élevions à la perfection véritable (2)... Du reste, si l'Écriture aux mots *créée, fondée*, joint les formules : avant les siècles, lorsque la terre n'était pas faite encore, il n'y a pas là de quoi nous surprendre : tout cela se rapporte au même mystère, celui du Verbe fait homme.

« La grâce que nous a faite le Sauveur, s'est révélée dans le temps ; mais, avant notre naissance, ou plutôt, avant la constitution du monde, elle nous était préparée dans les éternels conseils. C'est que Dieu n'avait pas besoin d'attendre pour délibérer sur notre sort, comme s'il eût, à quelque époque, ignoré nos destinées futures. Comme il savait donc éternellement qu'après avoir été créés dans la sainteté nous deviendrions rebelles à ses ordres et serions chassés du paradis ; lui qui est la bonté par essence, il nous prépara dans son propre Verbe une économie de salut,

(1) *Id.*, *ibid.*, n. 53, 54, 260, 261 ; col. n. 55, init.

(2) *Id.*, *ibid.*, n. 74, in f. 305.